



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 9 NOVEMBRE 2015

**Lancement de la campagne gouvernementale contre le harcèlement sexiste dans les transports:
une mesure volontariste à essayer largement**

Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes et Alain Vidalies, Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, présentent ce matin une **campagne nationale de sensibilisation pour lutter contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun** : « Face au harcèlement, n'attendons plus pour réagir ». Partie intégrante du [plan](#) national annoncé par le Gouvernement en juillet 2015, cette campagne est la première du genre. Elle fait suite à la mobilisation des associations et à [l'Avis](#) du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes qui recommandait d'organiser une grande campagne nationale, construite en concertation avec la société civile (recommandations n° 11 et 13 de l'Avis relatif au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles dans les transports en commun remis le 16 avril 2015).

Une campagne qui donne des clefs pour agir et mobilise largement

La campagne se compose d'affiches à destination des victimes et des témoins, de films de sensibilisation et s'accompagne d'un site dédié : www.femmes.gouv.fr/harcelement proposant des outils pour réagir aussi bien aux victimes qu'aux témoins.

Le HCE salue cette campagne, qui permet de sortir le harcèlement sexiste et les violences sexuelles de la banalisation. Dans son avis remis à la Ministre en avril 2015, le HCE rappelait ainsi que ce phénomène recouvre une grande variété d'actes qui s'inscrivent dans un continuum des violences, dont certains sont punis par la loi (ex : injure), et d'autres non (ex : sifflement, commentaire). Il rappelait par ailleurs que toutes les utilisatrices des transports en commun ont déjà été victimes au moins une fois au cours de leur vie de ce phénomène, sans forcément l'identifier comme tel.

Une campagne à décliner au niveau local

Pour poursuivre cette mobilisation nationale et collective, **le HCE encourage les collectivités territoriales et les autorités organisatrices de transports à se saisir de cette campagne** et à la décliner au niveau local, afin qu'elle soit visible dans tous les types de transports, toutes les gares, partout en France, pour faire ensemble reculer le harcèlement sexiste et les violences sexuelles.

Contact Presse : Margaux COLLET - Responsable des études et de la communication

06 09 14 43 06 - 01 42 75 86 94 – margaux.collet@pm.gouv.fr